

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le vendredi 10 avril 2026 à 19h00, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert LE BIHAN, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le lundi 30 mars 2026.

Etaient présents : M. Gilbert LE BIHAN, M. Jean-Claude BERNABE, M. Jean-Marc DANIELOU, Mme Aline DERIAT, M. Kevin JAMBON, M. Guélor LE PAVEC, Mme Adèle LE TERTRE, Mme Florence LUCAS, Mme Koupaïa MAHE, Mme Jennifer NUNES, M. Ronan RICHON

Secrétaire de séance : Mme Jennifer NUNES

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

DCM 2026_08 Budget Primitif 2026

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le Budget Primitif 2026 de Saint-Fiacre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité des présents, le Budget Primitif 2026 de Saint-Fiacre, arrêté comme suit :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour un montant :

- Fonctionnement : 305 967.14 €
- Investissement : 280 334.79 €

Et ont signé les membres présents.

Fait et délibéré à Saint-Fiacre
les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire,
M. Gilbert LE BIHAN

The block contains a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Gilbert Le Bihan', written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem of a building, likely the town hall, surrounded by the text 'MAIRIE SAINT FIACRE' at the top and '22200 COTES D'ARMOR' at the bottom.